

MAIRIE DE LE RETAIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 OCTOBRE 2020

Réunis sous la présidence de Madame Véronique GILBERT, Maire, salle d'activités au Logis de la Forêt.

Présents: Mesdames Henriette BEAUDET, Marie-Noëlle BEAUDET, Carine BERNARD, Claudette CHARRIER, Véronique GILBERT,
Messieurs Charles BARRIBAUD, Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Jean-Pascal GUIOT, Rémy NEAU, Arnaud POIRAULT

Date de la convocation : 30 septembre 2020

Ordre du jour :

- Travaux de voirie
- Association des Paralysés de France : frais utilisation du Logis de la Forêt
- Mare route des Eaux
- Aménagement du centre-bourg
- Aménagement de la cour du Logis de la Forêt
- Questions diverses

Madame le Maire a ouvert la séance à 19H et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER.

Elle demande à l'assemblée de mettre à l'ordre du jour, les objets suivants :

- **bilan d'activités communautaires 2019**
- **pose de prises sur support béton pour décoration de Noël**
- **achat nettoyeur-vapeur**

La requête est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Approbation Procès-Verbaux :

Madame le Maire demande si le procès-verbal de la séance du 9 septembre 2020, soulève des observations. Madame Henriette Beaudet fait remarquer que la décision prise par les membres du conseil municipal concernant la personne à diffuser les missions et informations auprès des adjoints techniques n'a pas été retranscrite. L'adjoint administratif est en charge de cette tâche.

Personne n'ayant d'autre remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Avant la réunion, visite du Logis, de l'hébergement, de la salle d'activités où ont été présentées les diverses installations électriques, alarmes, commandes de volets.

• TRAVAUX DE VOIRIE :

Délibération : 054-08-10-2020

- **lieudit les Gâts :**

Rémy Neau en charge du dossier explique à l'assemblée les problématiques de voirie liées au hameau les Gâts. Bilan de visite sur site : canaliser l'eau, assainir le terrain. Les travaux vont être phasés par priorité.

Après réception de devis et étude de ces derniers, la proposition de l'entreprise Dubin est retenue pour un montant de 2 701€HT (débernage, curage de fossés, fourniture d'écopal). L'adjoint technique exécutera des travaux en régie. Lorsque les travaux seront réalisés, l'entreprise Colas interviendra pour l'enrobé.

Voix : 11 « Pour »

- **lieudit la Tréchonnière :**

Madame le Maire relate à l'assemblée les problèmes d'évacuations des eaux sur une partie du hameau. Après visite sur site avec Rémy Neau, l'adjoint technique et Madame le maire, la priorité est de décaper

une bande de terrain et de mettre du touvenant pour que cette zone ne soit plus inondée. Des travaux de voirie, tranchée et busage doivent être effectués pour palier à ce problème.

Afin que ces derniers se réalisent, Madame le Maire a adressé, de nouveau, à chaque riverain concerné, une invitation à une réunion le lundi 19 octobre à 16h à la mairie, pour que chaque partie puisse s'exprimer et qu'un accord soit trouvé.

Madame le Maire informe l'assemblée être en relation avec le notaire en charge du dossier Germain, bâtisse en ruine à la Tréchonnière, qui menace de s'écrouler.

- réserve incendie la Perrochère :

Il est décidé que l'adjoint technique ferait l'entretien du passage allant au point d'eau qui sert de réserve incendie naturelle, au lieudit la Perrochère.

Travaux de voirie :

Rémy Neau, responsable de l'adjoint technique, se charge de voir et planifier les travaux de voirie, débarnage-curage de fossés. Un plan pluriannuel va être établi. L'entreprise Roy, de St Aubin le Cloud, effectuera, semaine 46, l'entretien des haies.

• ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE/FRAIS UTILISATION DU LOGIS DE LA FORET :

Délibération : 055-08-10-2020

L'Association des Paralysés de France, dont le siège est à Niort, a demandé à utiliser l'hébergement ainsi que la petite salle du Logis de la Forêt le 20 et 21 octobre 2020. Les hébergés résident tous sur la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer le tarif Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine pour l'utilisation du Logis de la Forêt.

Voix : 11 « Pour »

• MARE ROUTE DES EAUX :

Madame le Maire relate à l'assemblée la conversation téléphonique qu'elle a eu avec l'Association des Maires de France concernant le problème récurrent de l'entretien de la mare route des Eaux. Un arrêté de mise en demeure a été adressé par mail au propriétaire, Monsieur Hervé de Villechabrolle.

Ce dernier a été très réactif à la réception du mail, il n'est pas propriétaire de la mare, mais nu-propriétaire. Tout document doit être adressé à Monsieur Alain de Villechabrolle qui gère les biens de leur mère. Un courrier va être adressé à l'intéressé.

• AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG :

Madame le Maire interroge l'assemblée sur les travaux d'aménagement du Centre-Bourg, doit-on les maintenir ou revoir le dossier dans son ensemble. Les devis reçus en 2019, pour l'enfouissement des réseaux étaient très élevés. Après concertation des membres présents, il est décidé de reprendre le dossier en le modifiant avec l'aide de la commission BET VRD de la Communauté de Communes qui a travaillé sur le sujet.

• AMENAGEMENT DE LA COUR DU LOGIS DE LA FORET :

Marie-Noëlle Beaudet, membre de la commission « Volet paysager » avait convié les membres de la commission le mercredi 23 septembre au Logis pour définir les endroits de plantation et la mise en place de palox. Etaient présents : Damien Davignon, Arnaud Poirault. Madame le Maire, Philippe, Line y étaient conviés également.

Après visite sur site, l'ensemble des membres valident cet aménagement. Les palox seront réalisés en régie par Philippe. Monsieur Nétier, paysagiste à Fenioux, que Marie-Noëlle a rencontré, se propose de venir au Logis pour apporter son aide dans le choix des plantations et aménagement.

• BILAN D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES 2019 :

Délibération : 056-08-10-2020

Madame le Maire demande à l'assemblée si chacun a pris connaissance du bilan d'activités communautaires 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- atteste avoir pris acte du rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine

Voix : 11 « Pour »

• **FOURNITURES ET POSE DE PRISES ILLUMINATION SUR SUPPORT BETON :**

Délibération : 057-08-10-2020

Un devis a été demandé auprès de Séolis pour la fourniture et la pose de prises pour les illuminations de Noël. Le montant des travaux s'élève à la somme de 1 302.15€ HT (mise en place du chantier + 6 prises électriques). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE le montant du devis pour un montant de 1302.15€ HT
- CHARGE Madame le Maire à signer le devis

Cette dépense sera imputée en investissement, article 2158, du budget communal.

Le choix des illuminations a été acté pour un montant d'achat de 999.99€ HT auprès de Distri-Fêtes.

Voix : 11 « Pour »

• **ACHAT D'UN NETTOYEUR VAPEUR :**

Délibération : 058-08-10-2020

Après en avoir, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire l'achat d'un nettoyeur vapeur pour le nettoyage du sol de la salle d'activités, d'une valeur de 200€ HT. Cette dépense sera imputée en investissement, article 2188, du budget communal.

Voix : 11 « Pour »

• **QUESTIONS DIVERSES :**

Activ'Séniors :

Le bâtiment 10 rue de la Vergne, propriété du CCAS était occupé deux jours de la semaine par la Maison Gilberte Doret. Le conseil d'administration, en sa séance du 24/02/2020, a accepté le transfert de l'ensemble immobilier et financier du bâtiment Maison Gilberte Doret à l'EHPAD. Une nouvelle appellation est née de ce transfert : Activ'Seniors.

Téléthon2020 :

Madame le Maire relate à l'assemblée la réunion du 30 septembre qui a eu lieu, salle d'activités au Logis de la Forêt. Les communes organisatrices pour 2020 sont le Retail et Secondigny. Le ramassage de la ferraille est maintenu, mais annulation du traditionnel repas Téléthon. Un spectacle animé par Music Cool aura lieu et diverses activités (rando, VTT..., concours de pétanque samedi 10 octobre 2020).

Prochaine réunion mercredi 14 octobre 2020, salle d'activités.

Site internet :

Des petites nouveautés sont mises en place sur le site : idées de déco, comptes rendus de réunion de conseil.

Formation habilitation :

L'adjoint technique a suivi une formation habilitation le 1 et 2 octobre 2020. Des outils et appareils sont nécessaires : tournevis electricien et un VAT (Vérificateur d'Absence de Tension, ou encore dispositif de vérification d'absence de tension, appareil permettant de vérifier après coupure de l'installation électrique que celle-ci est bel et bien coupée). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte l'achat du matériel en adéquation avec la formation.

Cérémonie du 11 novembre :

Monsieur le Président du Club des Aînés a demandé si la municipalité organisait la traditionnelle cérémonie du 11 novembre et s'il était possible que la boisson soit offerte aux membres du Club, qui organise un repas.

Madame le Maire est en attente de circulaires émanant de la préfecture, mais annonce qu'une cérémonie aura bien lieu au monument aux morts, peut-être sous les mêmes dispositions que le 8 mai. Après discussion, il est décidé que soit offerte la boisson.

Dans l'attente des consignes de l'Etat, les membres du Conseil Municipal, ne souhaitent pas, pour le moment, par rapport au protocole sanitaire, envisager un rassemblement de la population, notamment afin de protéger nos aînés.

Défiibrillateur :

Des devis vont être demandés auprès de prestataires.

Salle d'activités au Logis de la Forêt :

Achat d'une poubelle inox et demande de devis pour la mise en place d'un bar avec rangement. Il est demandé de contacter le chantier d'insertion qui était présent lors d'une manifestation au Logis de la Forêt.

Tennis Club :

Madame le Maire fait lecture du courrier du président remerciant la municipalité pour la mise à disposition de la salle d'activité, à titre gracieux, le 26 septembre 2020.

Sictom :

Henriette Beudet informe l'assemblée que Monsieur Renaud a été élu président du Sictom.

Prochaine réunion de conseil : mercredi 18 novembre 2020, 20h30 Salle des Associations

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à vingt-et-une heure quarante-cinq minutes.

La Présidente

Véronique GILBERT

le Secrétaire

Sébastien BERGUER

Les Membres

Charles BARRIBAUD

Henriette BEAUDET

Marie-Noëlle BEAUDET

Carine BERNARD

Claudette CHARRIER

Damien DAVIGNON

Jean-Pascal GUIOT

Rémy NEAU

Arnaud POIRALT